LA POLICE DE BOUMERDÈS DRESSE SON BILAN

Les agressions en légère hausse

Les agressions contre les personnes constituent le gros du nombre d'affaires traitées par les différentes brigades de la police judiciaires (BMPJ) de la wilaya de Boumerdès durant le premier semestre 2008.

Les unités de la BMPJ ont enregistré globalement 757 affaires liées à la délinquance et aux crimes de différentes natures, impliquant 629 personnes. C'est ce qui ressort des statistiques rendues publiques par ces services que dirige le commissaire divisionnaire Badaoui.

La veille du 46 anniversaire de la création de la police nationale, le directeur de la Sûreté de wilaya de Boumerdès, Lafani, accompagné du commissaire divisionnaire Badaoui et d'un officier supérieur de la sécurité publique, a animé un point de presse pour présenter le bilan des activités policières de la wilaya durant le premier semestre 2008.

Sur 757 dossiers traités par les divers services, 59,04% des affaires ont été traitées. L'on note que les agressions physiques, 346 cas (45,71% du chiffre global) durant le premier semestre de cette année ont malheureusement connu une légère augmentation, soit plus 24,01% par rapport à la même période de l'année passée, où 296 personnes ont été entendues ou déférées devant la justice. En 2007, les policiers avaient enregistré, pour la même période, 279 affaires relevant de ce genre de délits.

Photo : Newpress

Les policiers redoublent de vigilance.

La BMPJ de Boumerdès se distingue dans le combat contre le terrorisme

Le directeur de la Sûreté de wilaya de Boumerdès, M. Lafani, et son responsable de la BMPJ étaient à l'aise devant les correspondants locaux. Ils arboraient, durant des occasions fort nombreuses ces derniers jours de larges sourires. Et pour cause, les policiers de la wilaya de Boumerdès se sont distingués dans le combat contre les terroristes armés.

Les hautes autorités du pays et de la région leur ont rendu hommage par la promotion de 18 éléments activant dans diverses unités de la BMPJ pour leur participation courageuse et efficace contre l'insurrection islamiste. Le patron de la police nationale a effectué spécialement un déplacement jusqu'à Boumerdès pour présider, en présence de toutes les autorités de la wilaya, la cérémonie de remise des grades.

Les policiers récompensés exercent dans les communes souffrant encore des activités terroristes. La cérémonie présidée par M. Ali Tounsi, fort encourageante, est une première en Algérie pour ce corps de sécurité.

Abachi L.

GL1K DE SKIKDA

Les agents de sûreté denoncent la précarité des conditions de travail

Les agents de la Protection, sécurité et gardiennage (PSG), entreprise travaillant pour le compte du complexe GL1K de Skikda, reviennent à la charge pour dénoncer la précarité de leurs conditions socioprofessionnelles. Trois ans après la contestation ayant abouti à une grève de la faim, les ex-agents de la société 2SP demandent toujours d'être réintégrés au sein de Sonatrach.

Ils sont près de 200 agents à avoir refusé la signature d'un contrat de travail qui a expiré il y a de cela quelques jours, au motif que leur reconduction au sein de l'entreprise sous-traitante doit répondre au préalable à leurs doléances, et ce, conformément à la législation du travail.

Ces dernières, contenues dans la plateforme de revendications présentée par les représentants des travailleurs lors de la réunion du 20 juillet dernier, portent sur la déclaration à la CNAS du salaire effectivement perçu, l'attribution de l'indemnité d'expérience professionnelle (IEP), de l'indemnité pour salaire unique (IPSU) et de l'impôt complémentaire sur le résultat (ICR). Revendications formulées lors de la réunion qui a regroupé les représentants de l'Inspection du travail, la société prestataire de service (PSG), les travailleurs et la société cliente (GL1K) ainsi que le coordinateur de la sécurité au niveau de la plateforme industrielle. Les travailleurs exigent également la concrétisation de l'engagement de 2005 !

En effet, la rencontre du 3 juillet 2005, ayant regroupé le directeur du complexe GL1K, le responsable de la SIE et le représentant des travailleurs, a été sanctionnée par la recommandation suivante : «La direction du complexe GL1K s'engage au nom du vice-président Aval que tout le personnel de sécurité interne ayant exercé avec la société 2SP au complexe GL1K sera réintégré à leur poste de travail en qualité d'agents de sûreté interne avec une nouvelle société de surveillance. Cette décision sera exécutée dans un délai de 10 jours. Lesdits agents percevront les mêmes salaires qu'ils percevaient avec la société 2SP.» «Il y a eu même la promesse verbale de créer une filiale Sonatrach et de nous réintégrer en tant qu'agents de sûreté interne, c'était une question de jours. Trois ans après, on est toujours dans l'attente de sa concrétisation», nous dira le délégué des travailleurs.

Les employés s'interrogent sur la non-application des différentes notes de service transmises par Sonatrach Aval aux complexes de liquéfaction de gaz sur le territoire national dont celui de Skikda.

Parmi elles, il convient de citer celle datée du 18 juin 2008 : «Nous vous transmettons ci-joint pour information et insertion dans le manuel de gestion, les circulaires d'application n° 2.06 R1 et 2.07 respectivement relatives aux dispositions régissant le recrutement du personnel permanent et le recrutement du personnel de sûreté interne.» «Celle-ci a été précédée par une autre, datée du 15 avril 2008, portant sur le volet formation des agents de sûreté interne, je demande comment se fait-il que Sonatrach consacre des sommes faramineuses pour notre formation en sûreté interne, pour qu'enfin de compte, GL1K ne nous réintègre pas avec cette catégorie professionnelle. Bizarre !» dira interrogatif notre interlocuteur.

Ce dernier conclut notre rencontre par cette information de taille : «Il existe un lien de subordination juridique entre GL1K et le personnel de sûreté interne, comme le stipule l'article 05 du contrat de travail». L'article en question énonce que «durant la période contractuelle, M. X. est placé sous l'autorité du gérant de l'Eurl-PSG et des responsables désignés à cet effet. Il est soumis au règlement intérieur de l'Eurl-PSG ainsi que celui du client et du cycle de travail arrêté par ce dernier en conformité avec la législation du travail en vigueur».

Zaïd Zoheir

TIZI-OUZOU

Deux nouveaux CEM pour la prochaine rentrée scolaire à Tizi-Gheniff

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, les responsables de la daïra de Tizi-Gheniff se sont retroussés les manches pour être au rendez-vous. En effet, plusieurs projets sont en cours de réalisation dont deux CEM au chef-lieu de daïra. L'un d'eux est à 4 km de Tizi-Gheniff. Il s'agit d'une EF base 4 d'une capacité de 480 places pédagogiques, composée de 11 salles ordinaires, 2 laboratoires, un atelier magasin et une salle pour enseignants.

D'après des sources locales, les travaux sont à un stade très avancé, puisque l'infrastructure est achevée à 90 %. En effet, la peinture, la plomberie, le chauffage et l'étanchéité sont déjà achevés, reste l'électrification qui ne devrait pas tarder à être réalisée. Pour ce qui concerne le bloc logements, il est à 95 % réalisé, il ne manque que le gaz de ville auquel l'établissement sera connecté ces jours-ci. Le seul point qui suscite l'inquiétude des parents d'élèves est l'inexistence pour le moment d'une cantine au sein de cet établissement.

Pour ce qui est du second CEM, il est implanté à Ouled-Messaoud, également une EF base 4 dont les travaux sont menés sans répit. A en croire M. Amlik, responsable du Slep, tout sera prêt dans les délais.

Deux CEM qui constituent une aubaine pour toute la région qui permettront aux élèves de ne plus être astreints à parcourir des kilomètres, souvent à pied, surtout pendant les dures journées d'hiver.

A. Tezkratt

DRAÂ-EL-MIZAN

Décès de deux nouveaux bacheliers

Quelques jours à peine après la disparition du jeune bachelier Bouzeboudja, du village d'Ichoukren, par noyade à Boumerdès, une bachelière répondant aux initiales M. M. a été ravie aux siens après un malaise. Elle a été évacuée d'urgence vers le centre de santé d'Aït-Yahia-Moussa avant d'être transférée à l'hôpital Krim-Belkacem de Draâ-El-Mizan où elle a rendu l'âme.

La défunte ne souffrait d'aucune maladie et venait de décrocher le sésame pour l'entrée à l'université, qu'elle ne fréquentera jamais, avec une moyenne supérieure à quatorze sur vingt.

La population était en émoi en apprenant la nouvelle qui est tombée tel un couperet. Une foule nombreuse, dont ses camarades de classe, lui a rendu un dernier hommage. Nous souhaitons beaucoup de courage à ses parents.

Slimane S.